

Commission Gatineau, Ville en santé

PROCÈS-VERBAL

1^{ère} séance – 24 février 2022 - 9 h 15 à 10 h 50

Vidéoconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Louis Sabourin, président

Monsieur Steve Moran, vice-président

Monsieur Denis Girouard, membre

Monsieur Daniel Corbeil, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Madame Karine Parker, Office d'habitation de l'Outaouais

Madame Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais

Madame Manon Dufour, Centre de services scolaire des Draveurs

Monsieur Martin St-Jean, Cégep de l'Outaouais

Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais

Madame Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités – SLSDC

Personnes-ressources

Madame Myriam Houde - Service de police de la Ville de Gatineau

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordonnatrice aux commissions et comités – SLSDC

Madame Geneviève D'Amours – Directrice par intérim – SLSDC

Madame Mychelle Vaive – Chef de section – Opérations et installations sportives – SLSDC

Monsieur Patrick Campeau – Chef de section – Développement des communautés – SLSDC

ABSENCES :

Monsieur Nicolas Heidecker, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Madame Sylvie Lafontaine, Direction de la santé publique

La séance débute à 9 h 15.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Sabourin souhaite la bienvenue à tous et se présente. Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres : messieurs Martin St-Jean représentant du Cégep de l'Outaouais, Daniel Corbeil représentant du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais ainsi que Nicolas Heidecker de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais. Monsieur Sabourin remercie la contribution de madame Michèle Osborne, de messieurs Jacques Dumouchel, Alain Godmaire et Daniel Cayley-Daoust pour leur contribution aux travaux de la Commission. Il remercie également madame Renée Amyot, ancienne présidente de la présente Commission.

Monsieur Sabourin ajoute que suite à la création de la Commission des aînés par le conseil municipal, il s'engage à s'assurer que des liens soient faits avec les travaux de la Commission.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Daniel Corbeil

Appuyé par monsieur Denis Girouard

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021

Madame D'Amours fait un retour sur la demande citoyenne qui avait été faite à la Commission en 2021 concernant la réduction des méfaits et la prévention des surdoses. Une des demandes adressées à la Commission était d'évaluer la possibilité que les pompiers de la Ville de Gatineau puissent administrer la naloxone. Madame D'Amours informe les membres que depuis le mois de février 2022, les pompiers du Service incendie de la Ville de Gatineau ont reçu des trousseaux de naloxone et ont été formés pour administrer celle-ci.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Aucune question n'a été posée à la Commission.

5. Suivis des dossiers de la Commission :

5.1 État d'avancement : Déploiement du Jeu libre dans la rue

Madame D'Amours informe les membres des prochaines étapes ainsi que de l'échéancier liés au déploiement du jeu libre dans la rue. Un comité de pilotage a été mis en place à la mi-janvier 2022 pour permettre le jeu libre dans la rue à l'échelle du territoire. L'évaluation de l'ensemble des rues potentielles est en cours ainsi que l'élaboration d'une proposition de modification au règlement. Une campagne d'information et de sensibilisation suivra afin de mettre en œuvre le scénario adopté par le conseil en juillet 2022. Un bilan du projet prévu en juin 2023 sera présenté aux membres.

5.2 État d'avancement : Plan d'action intégré famille, aînés et accessibilité universelle

Madame D'Amours présente l'état d'avancement de la démarche de mise à jour du plan d'action intégré Famille, aînés et personnes handicapées de Gatineau. Elle informe les membres du mandat du comité de pilotage ainsi que les étapes liées à la démarche de consultation. Les résultats de la consultation et la rédaction du diagnostic social seront présentés lors d'une prochaine séance. Au printemps, une proposition de plan d'action sera présentée à la Commission en vue de son adoption par le conseil municipal prévu à l'automne 2022.

Madame D'Amours rappelle que ce plan concerne également la Commission des aînés. Dans ce contexte, les travaux se poursuivront auprès des deux commissions.

6. Présentation : Bilan 2021 et Plan de travail 2022 de la Commission

Suite à la présentation du bilan 2021 et du plan de travail 2022, il est proposé aux membres que le plan soit échelonné jusqu'en 2023, car il y a déjà beaucoup d'actions de prévues et qu'il est important de d'abord terminer ce qui a été amorcé.

Madame St-Amour demande si la Ville entrevoit de faire un arrimage avec les démarches régionales en lien avec le système alimentaire durable malgré que les demandes de subventions n'ont pas été accordées. Madame D'Amours répond que la Ville est également impliquée dans les démarches régionales et qu'un état de situation sera fait à une prochaine séance. Madame St-Amour informe les membres qu'une étudiante à la maîtrise de l'Université du Québec en Outaouais travaille actuellement à effectuer une analyse de la situation et elle suggère qu'une présentation soit faite à la Commission.

Certains membres soulèvent la pertinence de réfléchir aux enjeux de bénévolats en lien avec le concept de la participation citoyenne et que la notion du vivre-ensemble dans l'esprit de communauté solidaire est à tenir en compte. Elle informe les membres que l'enjeu du bénévolat est inscrit au plan de travail de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire et que cet enjeu sera travaillé avec la contribution de Loisir sport Outaouais.

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2022-01

- *l'adoption du plan de travail 2022-2023 de la Commission.*

Il est proposé par madame Nathalie St-Amour

Appuyé par madame Nathalie Lepage

Adoptée

Pause 10 h 03 à 10 h 13

Madame Manon Dufour quitte la rencontre à 10 h.

7. Présentation : Destination pour tous

Madame Vaive présente les résultats du rapport diagnostic réalisé par l'organisme Kéroul suite à l'évaluation de l'accessibilité universelle des différents services et commerces du centre-ville. L'objectif de la présentation est d'obtenir une recommandation de la Commission pour la poursuite du projet.

Madame Barrette informe les membres que la STO est investie dans un plan d'accessibilité depuis 2009 et qu'une révision du plan 2021-2025, concernant le déneigement des arrêts d'autobus, est disponible sur le site internet. Le plan sera transmis aux membres de la Commission. Elle mentionne également que la STO pourrait mettre en valeur, sur le site internet Québec pour tous, les endroits qui sont accessibles en transport en commun et qu'il serait intéressant d'y ajouter en premier lieu les établissements qui sont certifiés Destination pour tous.

Madame Vaive mentionne que sur le site internet de Kéroul une recherche par ville peut être faite afin de voir l'ensemble des établissements qui ont été évalués. On pourrait voir à mettre un lien vers ce site dans le plan d'accessibilité de la STO.

Sur le site internet de Kéroul, il y a présentement 94 établissements de la ville de Gatineau qui sont évalués. Il est prévu qu'un affichage soit fait sur les bâtiments en question afin de démontrer son accessibilité à tous et d'être facilement repérable.

Monsieur Corbeil se questionne sur le rôle et l'implication de la Ville en lien avec les exigences liées à l'accessibilité universelle lors de l'émission de permis de construction d'une infrastructure. Madame D'Amours mentionne qu'actuellement la Ville est davantage dans une approche de sensibilisation que d'obligation et que des fiches sont disponibles pour favoriser des aménagements accessibles.

Monsieur Steve Moran se joint à la rencontre à 10 h 40.

CONSIDÉRANT QUE la démarche de classification « Destination pour tous » de Kéroul est inscrite aux Plans d'action triennal 2017-2019 et transitoire 2020-2021, portant sur les familles, les aînés et l'accessibilité universelle de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a entériné, le 2 juillet 2019, le protocole d'entente avec Kéroul afin que la Ville de Gatineau obtienne la certification « Destination pour tous »;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit respecter ses obligations légales, afin de promouvoir la certification « Destination pour tous » et appuyer la démarche d'élaboration d'un plan d'action en faveur de l'accessibilité universelle;

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2022-02

- d'accepter le dépôt du rapport diagnostic – Évaluation de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, rédigé par l'organisme Kéroul;

CGVS-2022-03

- d'élaborer un plan d'action triennal pour améliorer l'accessibilité universelle des commerces et des infrastructures municipales pour le périmètre identifié dans le centre-ville de Gatineau.

*Il est proposé par madame Kathleen Barrette
Appuyé par monsieur Steve Moran*

Adoptée

8. Varia

Aucun ajout au point varia.

9. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé aura lieu le 21 avril 2022.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 50.

*Il est proposé par monsieur Daniel Corbeil
Appuyé par madame Nathalie St-Amour*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
MONSIEUR LOUIS SABOURIN



SECRÉTAIRE
MADAME VÉRONIQUE LEDUC